



### **Projet de jumelage institutionnel entre le Secrétariat Général du Gouvernement et le Conseil d'Etat d'Italie : une pierre angulaire de plus au processus de rapprochement juridique entre le Maroc et l'Union Européenne**

Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, M. Mohamed HAJOUI a présidé le mardi 29 novembre 2022, la cérémonie de clôture du projet de jumelage institutionnel léger entre le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) et le Conseil d'Etat d'Italie, un projet qui s'inscrit dans le cadre du programme « Réussir le Statut avancé » auprès de l'Union Européenne (UE) et de ses États membres, particulièrement dans le domaine de la convergence réglementaire.

Lors de son allocution à cette occasion, M. le Ministre s'est félicité des résultats positifs atteints dans le cadre dudit projet, un « succès » résultant principalement de « l'esprit d'échange, de partenariat, et de concertation permanente ayant animé les membres des groupes de travail appelés à travailler main dans la main durant toute la phase d'exécution des différents volets du projet », a-t-il indiqué.

Dans ce cadre, M. le Ministre a souligné que le SGG « s'est pleinement mobilisé pour participer à la réussite du Statut avancé du Maroc auprès de l'UE, particulièrement en matière de convergence réglementaire, dans le respect des fondamentaux du Royaume ».

Aussi, il n'a pas manqué de signaler que le projet de jumelage a non seulement apporté « une pierre angulaire de plus au processus de rapprochement juridique entre

le Maroc et l'Union Européenne », mais aussi « vient à point nommé, au moment où de grands chantiers de réforme et de développement sont lancés dans le pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohamed VI ».

En conformité avec l'esprit du Statut avancé dans le cadre duquel s'inscrivent les liens de coopération avec l'Europe, M. le Ministre a exprimé le souhait de voir cette coopération fructueuse entre le SGG, l'UE et l'Italie se prolonger « sous une forme de coopération et de partenariat plus ambitieuse » permettant « d'explorer de nouveaux domaines communs de collaboration qui soient conformes à l'esprit du Statut avancé dans le cadre duquel s'inscrivent les liens de coopération avec l'Europe ».

Cette cérémonie a bel et bien constitué une occasion de mettre en lumière les résultats du projet de jumelage financé par l'UE, parmi lesquels figure le renforcement de la convergence vers l'Acquis européen en consolidant le processus de rapprochement du SGG des pratiques de l'UE en matière de législation et de réglementation.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de Son Excellence Madame Patricia LLOMBART CUSSAC, Ambassadrice de l'Union Européenne au Maroc, de Son Excellence M. Armando BARUCCO, Ambassadeur d'Italie à Rabat, de son Excellence M. Marcello APICELLA, Conseiller diplomatique du Président du Conseil d'Etat d'Italie et les représentants du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger et du Ministère de l'Economie et des Finances.